

# La triste odyssée judiciaire de Rabah Meniker, « acquitté à perpétuité »

 [lemonde.fr/societe/article/2021/12/06/rabah-meniker-acquitte-a-perpetuite\\_6104877\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/12/06/rabah-meniker-acquitte-a-perpetuite_6104877_3224.html)

Christophe Ayad



JOHANNA DE TESSIERES/COLLECTIF HUMA POUR « LE MONDE »

Par [Christophe Ayad](#)

Publié aujourd'hui à 10h15, mis à jour à 10h53

Récit Accusé de terrorisme, cet Algérien de Belgique de 39 ans a été acquitté après plus de quatre années et demie de prison. Sa réinsertion difficile pose le problème des détentions provisoires trop longues.

Le 8 avril 2021, un peu avant minuit, Rabah Meniker quitte la prison de Fleury-Mérogis (Essonne). Il pleut des cordes. Il a eu moins d'une heure pour emballer ses affaires, les photos et les lettres de ses enfants. Après 1 722 jours de détention en Belgique puis en France, dont 591 à l'isolement, il ne se sent ni libre ni soulagé. Il a 39 ans, plus de femme, plus de logement ni de papiers. Son titre de séjour belge a expiré pendant sa détention et la France ne lui en a pas délivré un pour autant. Seuls ses deux avocats, Xavier Courteille et Clément Testard, l'attendent sur le parking de la prison, dans une voiture embuée avec un sandwich froid. Ils l'emmènent dormir dans un hôtel et, le lendemain, le raccompagnent semi-clandestinement en Belgique.

Rabah Meniker a été acquitté à l'issue d'un procès pour terrorisme et de quatre ans et demi passés en détention provisoire. Mais que signifie la liberté quand personne ne vous attend ? Que signifie un acquittement quand votre vie a été piétinée ? Il n'est ni le premier ni le seul à avoir connu la prison pour rien. Mais son histoire est l'exemple extrême d'une justice antiterroriste affolée par une menace insaisissable et sous la pression de l'opinion et des politiques.

## Petits trafics et petits boulots

---

Rabah Meniker est né en 1982 à Skikda, dans l'est de l'Algérie, sous le sceau de la mouise. Il n'a que 10 ans lorsque éclate la guerre civile. Son père est assez aisé pour l'envoyer en France à 17 ans afin de le soustraire au service militaire. Son beau-frère, un militaire, a été tué et découpé en morceaux par les islamistes armés. Rabah vivote de petits métiers à Marseille, sa « deuxième patrie ». A partir de 2007, il fait des allers-retours de plus en plus fréquents en Belgique pour se rapprocher de celle qui deviendra sa femme. Une fille, Malak, naît en 2011. Meniker travaille sur des marchés, dans le bâtiment, le ramassage d'ordures. Tout ce qu'on veut bien lui donner.

Fin 2015, le couple a un fils, Adam. Pour arrondir ses fins de mois, Meniker revend des parfums « tombés du camion » à des connaissances de connaissances. Il vivote dans ce monde interlope des petits trafics et petits boulots sur lequel on tombe dès la sortie de la gare de Bruxelles-Midi. Il joue au bingo, boit. Un jour, on lui présente un certain Reda Kriket à qui il vend des parfums. Le 11 mars 2016, Kriket, de passage à Bruxelles, n'a nulle part où dormir. Il sollicite Meniker qui le guide au téléphone jusqu'à son appartement, où il passe la nuit avant de repartir. Basta.

Lire aussi [Au procès de Reda Kriket, un verdict mesuré pour un projet d'attentat resté nébuleux](#)

Le 25 mars 2016, trois jours après les attentats de Bruxelles, Rabah Meniker se lève comme à l'accoutumée à 3 heures du matin, prépare son casse-croûte pour la journée. Peu après avoir emprunté la bretelle de l'autoroute, il se retrouve entouré de véhicules tous gyrophares allumés. « *C'est là que l'enfer a commencé.* » Tiré hors de son véhicule, il est menotté, cagoulé. Une fois en cellule, on lui parle de terrorisme, il ne comprend rien. On lui demande s'il a besoin d'un avocat : « *J'ai rien à me reprocher, donc non. Tout ce que je veux, c'est un interprète parce que je comprends et parle mal le français à l'époque.* » On lui montre des photos, il reconnaît Kriket : « *Il est de Skikda. C'est un client de parfum, dit-il. C'est tout.* » « *T'inquiète, tu vas sortir* », lui assurent les policiers.

## Une mauvaise traduction

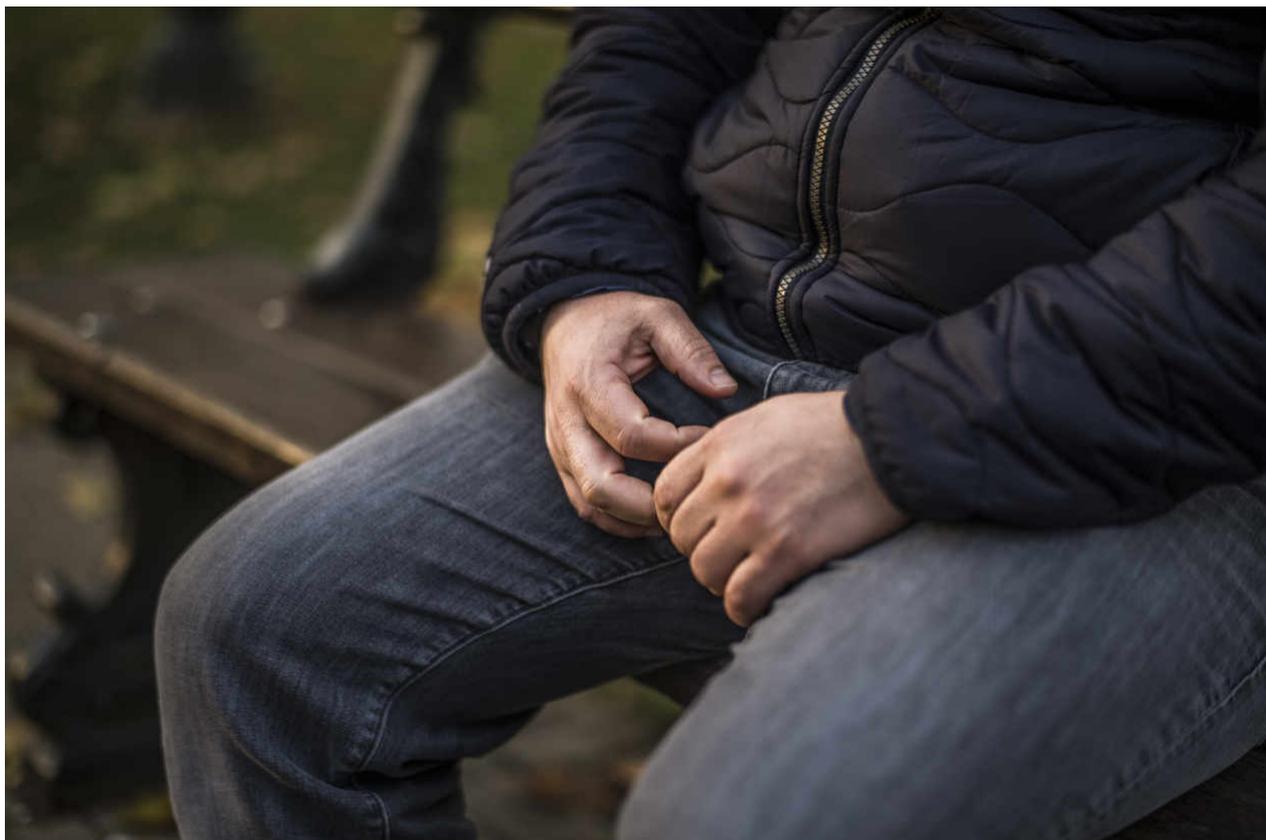
---

Mais il se retrouve devant une juge qui lui signifie sa mise en examen dans le cadre d'une enquête française sur la cache d'armes d'Argenteuil (Val-d'Oise) – la plus importante jamais découverte en matière de terrorisme islamiste en France – et l'envoie à la prison de Saint-Gilles, à Bruxelles. A l'isolement, il dort dans une cellule « *plus qu'insalubre* », sans chauffage et aux fenêtres cassées. Toutes les heures, les surveillants viennent toquer pour vérifier qu'il est là, et qu'il est vivant. « *Tu ne dors pas, tu ne manges pas : la nourriture est infecte. Pas de rasoir, pas de coiffeur. A la fin, tu as la tête d'un vrai terroriste* », raconte-t-il.

Lire notre enquête : [Procès de la « cellule d'Argenteuil » : un arsenal de guerre et une foule d'hypothèses](#)

Les visites sont une torture, il voit ses enfants à travers une vitre, sa femme ne comprend rien à ce qui lui arrive, lui non plus. Quand il est convoqué devant la juge, il a cinq minutes pour expliquer qu'il n'a rien à voir avec cette histoire de cache d'armes et que

Reda Kriket n'est qu'une vague connaissance.



Rabah Meniker à Bruxelles, le 12 novembre 2021. Il est aujourd'hui sans papier et sans toit et souffre de troubles anxieux et comportement alimentaire. JOHANNA DE TESSIERES/COLLECTIF HUMA POUR « LE MONDE »

Au bout de trois mois de détention et au gré des interrogatoires, il finit par comprendre que les enquêteurs lui reprochent une conversation en arabe avec Kriket dans laquelle il dit à son correspondant : « *J'ai la marchandise* [les parfums] », traduite par méprise « *J'ai les armes* ». En arabe, les deux mots sont proches mais « marchandise » (*sila'*) se prononce avec un « aïn » (son étranglé) en finale alors que le mot « armes » (*silah*) se termine par un « h » expiré. Un policier d'origine maghrébine lui confirme le malentendu lors d'un interrogatoire.

Mais la justice est lente. D'autant que les informations viennent de la police française : c'est elle qui a « sonorisé » (mis sur écoute) le véhicule de Reda Kriket et qui a fait traduire la conversation. En attendant, Rabah Meniker est transféré à la prison belge de Marche-En-Famenne, dans le sud-est du pays. L'exact contraire de Saint-Gilles, un autre type d'enfer qui sent le neuf et la peinture fraîche. Pour avoir droit à une promenade, seul pendant quarante-cinq minutes dans une cour de 4 mètres sur 5, il faut déposer sa demande à 7 heures du matin. Ni avant, ni après.

## **Remis en liberté... puis à nouveau emprisonné**

Les visites de sa famille s'espacent à cause de la distance. Au bout de cinq mois de détention, des enquêteurs viennent le réinterroger et lui font traduire en arabe la conversation retranscrite en français. « *A sa sortie, l'inspecteur m'a dit : "pour moi, c'est*

*bon, tu n'as rien à voir" »*, se souvient Meniker. La juge belge, qui s'étonne de sa longue barbe alors qu'il n'a pas le droit de posséder un rasoir, lui signifie sa remise en liberté.

Lorsqu'il retourne à la prison, le directeur le convoque. *« J'ai deux nouvelles pour toi, une bonne, une mauvaise : la bonne, c'est que tu vas sortir, la mauvaise, c'est que tu pars pour un centre fermé en attendant ton expulsion. Signe ici ! »* Il refuse et passe une semaine de plus en détention. A bout de patience, les autorités l'expédient dans un centre de rétention à Liège. *« Toutes les 20 minutes, on me demandait de signer mon ordre d'expulsion. »* Lorsqu'une association spécialisée dans le droit d'asile s'enquiert de sa situation et lui rend visite, il est relâché comme par magie.

Remis en liberté fin 2016, Rabah Meniker n'en revient pas. Il se promène la nuit dans Bruxelles, comme on se pince pour vérifier que l'on est vivant. *« J'étais avec les enfants mais ma tête était ailleurs. je me demandais : "pourquoi, pourquoi cela m'est arrivé ?" Ça me cassait la tête. »* Le 26 janvier 2017, de retour chez lui après avoir amené sa fille à l'école, il découvre son quartier bouclé. Rebelote : cagoule, menottes. La juge lui explique que la France le réclame dans le cadre de la même enquête. *« Mon avocat me conseille de m'opposer. Moi, je ne vois pas pourquoi. Je veux m'expliquer devant la justice française. En finir une fois pour toutes. »* Retour à la prison Saint-Gilles, cellule 19, fiché 3 (pour terrorisme).

Après trois mois et dix-sept jours à l'isolement, il est emmené avec deux autres détenus mis en examen dans la même affaire, tous gyrophares allumés. A la frontière, il est remis à la police française, qui le conduit dans le bureau du juge antiterroriste. Sans avocat ni traducteur, il ne comprend pas grand-chose. A la prison de Villepinte (Seine-Saint-Denis), il va directement en quartier d'évaluation de la radicalisation (QER). Mis en observation pendant deux semaines, on lui dit qu'il n'est pas considéré comme radical et qu'il va rejoindre les droits communs.

## **Un double isolement**

---

Bizarrement, il se retrouve avec un détenu islamiste, ce qu'il ne comprend pas d'emblée, l'individu étant converti et glabre. *« Il m'a fait passer un interrogatoire pire que la police. Puis il m'a dit : "ici, il n'y a pas de télé, pas de musique et pas de salut pour les surveillants, on est des frères dans l'islam, on doit se soutenir". Moi je lui ai dit que mes frères, ils vivaient en Algérie et que ma famille avait assez souffert d'intégristes comme lui. A partir de là, il m'a traité de mécréant et de traître. Il dormait le jour et lisait le Coran à voix haute la nuit. »*

Pendant toute sa durée de détention en France, Rabah Meniker est confronté au même problème : rejeté par les droits communs qui craignent d'être fichés S pour avoir frayed avec un « terro », il est aussi rejeté par les islamistes qui voient en lui un renégat. Partout où il a été détenu, à Villepinte, à Laon (Aisne), à Lille-Annœullin ou Lille-Séquedin (Nord), à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais) et Fleury-Mérogis, Rabah Meniker a subi un double isolement : celui décidé par les autorités pénitentiaires, pour raisons de sécurité, et celui décrété par les autres détenus, parce qu'il est trop islamiste ou pas assez.

De plus en plus révolté à mesure que le temps passe, ce qui n'arrange pas son cas, Rabah Meniker multiplie grèves de la faim, passages par l'hôpital, grève des médicaments, séjours en psychiatrie, détours par le « mitard ». Il pourrait écrire un guide des lieux de détention de la moitié nord de la France : Laon est le pire – « *on en sort fou ou malade* » –, Fleury-Mérogis le plus sale – « *les murs collent littéralement* ». Indigent, il n'a pas de quoi cantiner, ni d'acheter un réchaud électrique. Les appels téléphoniques se limitent au minimum : deux par mois. Il apprend, en 2020, que sa femme a divorcé deux ans auparavant : « *Je la comprends. C'est sa famille qui l'a poussée.* »

Mais le plus inquiétant, lors de sa longue détention provisoire, est l'attitude de ses voisins de cellule djihadistes. Certains menacent de lui couper la tête. Plus tard, un Tchétchène lui fait passer le Coran sur une clé USB. A un moment, il s'est retrouvé voisin de cellule du frère de Mohamed Merah et de complices présumés des attentats du 13-Novembre. Partout où il passe, on le connaît : il est « *le Belge* », « *le gars qui a hébergé Kriket* ». A chaque évaluation du « binôme de soutien », qui suit et évalue les détenus radicaux, il n'est considéré ni comme dangereux, ni comme radicalisé. Mais les gardiens n'en croient pas un mot. Insultes et quolibets ne sont pas systématiques, mais fréquents : « *rentre chez toi, sale terroriste* », « *sale Arabe, on s'en fout si tu meurs* », etc.

Lire notre décryptage : [Comment les juges décident de maintenir incarcérés les détenus pour terrorisme](#)

## « Je n'ai jamais été en colère contre la France »

---

La seule chose positive que lui a apportée la prison, ce sont les cours de français qui lui ont permis de combler les lacunes d'une scolarité déstabilisée par les aléas de la guerre civile en Algérie. Il rend hommage à « *Madame Pascale* », qui n'a pas compté ses heures et l'a aidé à écrire des lettres à ses enfants. Rabah Meniker s'est mis à écrire à tout le monde : la ministre de la justice, le premier ministre, le président de la République, le consul d'Algérie. La seule à lui répondre – du moins son secrétariat – a été Brigitte Macron, pour lui dire qu'elle était désolée mais ne pouvait rien pour lui. Tous les jours, il met au courrier la même phrase : « *Je demande ma mise en liberté à M<sup>me</sup> la juge d'instruction* ». Plus de 600 fois. En vain.

Il finit par énerver tout le monde. Les rendez-vous avec la juge d'instruction se passent mal. Rabah Meniker change régulièrement d'avocat, ce qui ne facilite pas sa défense. Selon une source proche du dossier, l'intransigeance de la juge s'explique par le fait qu'elle a signé l'ordre de remise en liberté sous contrôle judiciaire d'un des deux terroristes qui ont égorgé le père Hamel, dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), le 26 juillet 2016. Autre obstacle de taille : Meniker étant résidant en Belgique, il lui faut trouver un garant prêt à l'héberger en France d'ici au procès. Cela n'a jamais été le cas.

Malgré toute la colère emmagasinée, Rabah Meniker analyse son histoire avec une certaine lucidité : « *Je n'ai jamais été en colère contre la France, mais contre la juge qui m'a maintenu en prison. Je suis venu volontairement en France pour qu'on vérifie mon*

*innocence. Elle savait très bien que je n'ai rien fait mais au bout de quatre ans, cela devenait trop compliqué pour elle de le reconnaître. »*

Lire aussi (2016) : [Saint-Etienne-du-Rouvray, histoire d'une haine fulgurante](#)

## **Le calvaire du procès**

---

Le procès, qui s'est tenu en mars et avril 2021, aurait dû être un soulagement, le bout du chemin, l'occasion de dire enfin sa vérité. Mais non, c'est un nouveau calvaire. Cinq longues semaines à se lever à l'aube pour être à l'heure dans le prétoire. Des fouilles intégrales à n'en plus finir, avant de sortir de la prison, avant de monter dans le fourgon, avant d'entrer au tribunal. Des heures à écouter la vie des autres accusés, leurs avocats contester les faits, disputer les interprétations. Meniker ne viendra qu'à la fin, une fois de plus.

Quand son tour est venu, le président de la cour d'assises spéciale l'a laissé s'exprimer autant qu'il voulait. Il n'a été interrompu qu'une seule fois, lorsqu'il a traité la juge d'instruction d'« *incompétente* ». Le procureur du Parquet national antiterroriste (PNAT) n'a même pas pris la peine de l'interroger, tant il savait le dossier vide. Ce qui ne l'empêche pas de demander quatre ans de réclusion, comme pour effacer sa détention provisoire.



Rabah Meniker, à Bruxelles, le 12 novembre 2021. Il aura passé plus de quatre années et demie en prison, dans le cadre de la détention provisoire, entre la Belgique et la France. JOHANNA DE TESSIERES/COLLECTIF HUMA POUR « LE MONDE »

A l'issue du procès, Rabah Meniker est acquitté, mais brisé. Le parquet ne fait pas appel. Il est désormais libre, mais sans avenir. Quant à son passé, il est indicible, inavouable. « *Acquitté à perpétuité* », comme dit son avocat M<sup>e</sup> Testard. Il a tenté de revivre avec sa femme, mais cela n'a pas marché. Les enfants lui manquent, mais il ne supporte plus de vivre avec autrui. La prison ne lui manque pas, mais il est perdu sans elle. Il ne sait plus comment se mouvoir dans un monde dont il ne fait plus partie. Son seul suivi est assuré par un éducateur socioprofessionnel qu'il connaissait avant sa détention. Mais il ne peut pas lui obtenir des papiers en règle.

Sans papiers, sans emploi et sans toit, Rabah Meniker loge à droite à gauche chez les rares connaissances qui n'ont pas peur de le fréquenter, malgré son acquittement. Parfois dans une cave. Il a du mal à dormir dans un lit, à ne pas se réveiller toutes les heures, à décider quand il faut manger ou se coucher. Sa vie ne lui appartient plus, elle est restée dans la prison. Il souffre de troubles anxieux, dépressifs et du comportement alimentaire. Ses avocats ont déposé une requête en réparation. elle ne sera pas examinée avant un an ou deux.